



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ

SÉANCE DU MARDI 02 JUIN 2020

Nombre de Membres

- Afférents : 19
- En Exercice : 19
- Présents : 17
- Ayant pris part : 18

L'an deux mille vingt et le mardi deux juin à vingt et une heures zéro minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est **réuni exceptionnellement à la Salle Polyvalente** de Montredon-Labessonnié, **en séance avec public restreint**, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation
26/05/2020

Présents : M. CHAMAYOU Jean-Paul ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROBERT ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Christian BAÏSSE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; Mme Dominique GODOT-RAMADE ; M. Daniel CAMP ; Mme Pauline MARCOU MADER ; M. FRANCO David ; Mme BARNA-LEGRAND Pascale ; M. BRU Jean-Marie ; M. DERUS Raoul ; Mme HUET Claude ; M. JAME Alain ; Mme LAGARDE Vanessa.

Date d'affichage
26/05/2020

Excusé représenté : M. Jean-Pierre LESCURE (représenté par M CHAMAYOU).

Absente : Mme COUTAREL Aline.

M. Alain JAME a été nommé Secrétaire de Séance.

Délibération N°2020-37 : Désignation d'un Correspondant E.R.D.F. Intempéries.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il est souhaitable de procéder à la désignation d'un Correspondant ERDF Intempéries, et de son suppléant, parmi les membres du conseil municipal.

En lien avec ERDF TARN, les correspondants informent le conseil municipal du dispositif mis en place en cas de tempête. Pendant la tempête, ils assurent la relation entre la mairie et ERDF : avec le maire, ils sont les seuls autorisés à joindre directement la cellule de crise ERDF (comme la cellule en sous-préfecture) notamment pour solliciter un arbitrage sur les priorités de réalimentation. Ils participent à l'élaboration rapide des premiers diagnostics des réseaux sur la commune, grâce aux informations qu'ils reçoivent des administrés, en s'appuyant sur les fiches diagnostics ERDF.

Monsieur le Maire propose les candidatures de M. Jean-François COMBELLES, en qualité de correspondant titulaire, et de M. David FRANCO, en qualité de correspondant suppléant.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité (0 voix CONTRE, 1 ABSTENTION et 17 voix POUR), adopte la proposition de Monsieur le Maire et désigne **M. Jean-François COMBELLES**, en qualité de Correspondant ERDF Intempéries titulaire, et **M. David FRANCO**, en qualité de Correspondant ERDF Intempéries suppléant.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Paul CHAMAYOU.

